

2015 | Green IT ^[1]



Dans son manuel « Acheter Vert ! », la Commission européenne met en évidence que si tous les pouvoirs publics à travers l'Union européenne s'équipaient d'ordinateurs à plus faible consommation énergétique, cela conduirait à une réduction de 830 000 tonnes de CO₂. Et c'est sans compter une meilleure utilisation des équipements informatiques et la réduction des consommables. Le potentiel d'amélioration environnemental est donc très important !

Les enjeux environnementaux liés à l'achat de matériel informatique sont multiples :

- Lors de la fabrication: utilisation de matériaux précieux, de métaux lourds et consommation énergétique très importante. Il s'en suit un appauvrissement en ressources naturelles et une pollution des nappes phréatiques et de l'atmosphère. La phase de fabrication a un impact CO₂ plus élevé que les phases de transport et d'assemblage.
- Lors de l'usage: consommation énergétique importante, génération de bruit, production d'ozone, de COV, etc. La consommation en consommables (ex : cartouches) n'est pas à négliger non plus. L'accroissement de l'informatique a en effet provoqué une augmentation de la consommation de papier de celle-ci (contrairement à ce que l'on pouvait espérer).
- Lors de l'élimination en fin de vie : L'impact sanitaire et environnemental lors du démantèlement peut être énorme (bains acides à ciel ouvert, séparation des métaux des plastiques par combustion...). 90 % des [déchets d'équipements électriques et électroniques](#) ^[2] sont incinérés ou recouverts sans prétraitement.

Pour répondre à ces enjeux, l'acheteur public peut travailler sur des critères relatifs :

- à la garantie (ex : période de garantie de minimum trois ans pour tous les composants matériels.). Ceux-ci permettent de rallonger la durée de vie du matériel et de réduire la quantité de déchets.

- à la consommation d'énergie
- aux consommables (nombre de pages pouvant être imprimées)
- au recyclage
- au bruit

La notion de coût global de possession est également une notion qui peut être intégrée dans le marché et qui va permettre de prendre en considération le coût d'acquisition, le coût de propriété (utilisation et maintenance) ainsi que le coût de retrait de service.

Etat :

En cours

Email :

info@achatsverts.be [3]

Thématiques :

[Électro et informatique](#) [4]

[Bureautique](#) [5]

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

[1] <https://www.ecoconso.be/fr/content/2015-green-it>

[2] http://fr.wikipedia.org/wiki/Déchets_d%27équipements_électriques_et_électroniques

[3] <mailto:info@achatsverts.be>

[4] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/electro-et-informatique>

[5] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/bureautique>